

CNW 01
Pour diffusion immédiate
et hebdomadaires de la région de la Chaudière-Appalaches

Programme de soutien à la recherche

Le ministre Laurent Lessard annonce un octroi de plus de 8,1 M\$ au Centre de technologie minérale et de plasturgie de Thetford Mines

Thetford Mines, le 22 février 2010. – Le député de Frontenac, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable des régions de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec, M. Laurent Lessard, au nom du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Clément Gignac, annonce l'octroi d'une contribution financière de 8 114 000 \$ au Centre de technologie minérale et de plasturgie (CTMP) de Thetford Mines.

De cette contribution, 7 302 600 \$ serviront à renforcer les infrastructures de recherche du CTMP par l'ajout de locaux et l'acquisition d'équipements spécialisés. Les agrandissements projetés dans le bâtiment actuel du Cégep de Thetford sont pour les laboratoires de recherche en plasturgie, minéralurgie et chimie. Un entrepôt sera aussi construit sur le stationnement, pour l'entreposage de produits et de matériel industriels.

De plus, une subvention maximale de 811 400 \$ est octroyée à l'organisme pour soutenir les coûts additionnels d'exploitation et d'entretien directement liés à l'utilisation de la nouvelle infrastructure.

Le CTMP a pour mission de soutenir le développement des entreprises et des organismes québécois dans le secteur de la technologie minérale et dans le secteur de la plasturgie. Il contribue à l'élaboration et à la réalisation de projets d'innovation technologique, au transfert et à l'implantation de nouvelles technologies et à leur diffusion.

« Le gouvernement est fier de s'associer à ce projet. Les deux objectifs visés par ce projet sont en lien direct avec notre vision du développement économique, une vision qui passe inévitablement par l'innovation et la spécialisation », a fait savoir le ministre Clément Gignac.

« En soutenant le Centre de technologie minérale et de plasturgie, le gouvernement du Québec favorise l'accroissement de l'activité économique et la consolidation d'emplois dans la région de la Chaudière-Appalaches. Il s'agit d'une excellente nouvelle. Je me réjouis que notre gouvernement contribue, encore une fois, au succès d'un organisme de chez nous, qui favorisera la création de richesse partout au Québec », a déclaré le ministre Laurent Lessard.

Le Centre de technologie minérale et de plasturgie, qui a obtenu son accréditation de Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en 1985, offre des services de recherche appliquée, d'aide technique et d'information aux organismes du secteur minéral et du secteur des plastiques.

« Nous sommes très heureux de l'aide financière que le gouvernement du Québec nous accorde aujourd'hui. Elle nous permettra d'agrandir notre espace de travail et nous dotera d'un nouvel entrepôt. Nous serons en mesure d'acquérir de nouveaux équipements qui nous permettront de servir les entreprises de façon encore plus performante. Ces modifications à nos infrastructures de recherche amélioreront notre productivité et favoriseront la croissance de notre organisme », a conclu M^{me} Annie Rochette, directrice générale du Centre de technologie minérale et de plasturgie.

À propos du Programme de soutien à la recherche, volet 2 : Appui au financement d'infrastructures de recherche

Le Programme de soutien à la recherche, volet 2 : Appui au financement d'infrastructures de recherche vise les travaux de réfection, d'agrandissement, de rénovation et de construction d'infrastructures et l'acquisition d'équipements structurants nécessaires aux activités de recherche, d'innovation, de promotion et de diffusion de la recherche. Il offre aussi la possibilité d'une subvention complémentaire pour les coûts additionnels d'exploitation et d'entretien directement liés à l'utilisation des infrastructures ayant fait l'objet d'une aide financière de ce volet.

Pour plus de renseignements sur les programmes et les services du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, consulter la page Web www.mdeie.gouv.qc.ca/programmes.

Pour recevoir en temps réel les communiqués de presse du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, s'inscrire au fil RSS suivant : www.mdeie.gouv.qc.ca/rss.

Source :

Yvon Nadeau
Conseiller politique
Bureau de comté du député de Frontenac et
ministre des Affaires municipales, des Régions et
de l'Occupation du territoire
Téléphone : 418 332-3444

Renseignements :

Nancy-Sonia Trudelle
Responsable des relations avec les médias
Ministère du Développement économique, de
l'Innovation et de l'Exportation
Téléphone : 514 499-2199, poste 3710